CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS

" Union Républicaine et Défense des Intérêts Cantonaux "



Candidat investi :

BOURGUIGNON Christian

Agé de 40 ans - Marié - 2 enfants
Ancien élève de l'Institut des Sciences Politiques
Conseiller Municipal de CHAMPIGNY - SUR - MARNE de 1953 à 1959 ;
Directeur du journal " CHAMPIGNY-INFORMATIONS "
Ancien Membre du Conseil Syndical de l'Enseignement de la Seine et de la Région Parisienne
Vice-Président National du Mouvement Civique " Unité et Sauvegarde de la République " -
Cadre de Société Sidérurgique.

Remplaçant éventuel :

HENRY MAURICE

Déporté à BUCHENWALD
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945
Rosette de la Résistance
Médaille des évadés
Ancien Maire-Adjoint du PERREUX-s.-Marne et Secrétaire du Syndicat des Communes de la Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne
Directeur Commercial.

Avec le patronage de :

MM. E. BARRACHIN
Ancien Ministre - Sénateur de la Seine - Président du Groupe Sénatorial des Indépendants.
Julien BRUNHES
Sénateur de la Seine.
Charles FRUH
Sénateur de la Seine.
Antoine QUINSON
Ancien Ministre des Anciens Combattants - Député-Maire de Vincennes.
Jacques FERON
Député - Ancien Président du Conseil Municipal de Paris.
Georges DEFERT
Conseiller Général - Maire de Joinville-le-Pont.
H. GINOUX
Conseiller Général - Maire de Montrouge.

Madame HENRY Maurice
Chevalier de la Légion d'Honneur - Médaillée Militaire - Médaille de la Résistance - Croix de guerre 1939-1940.

Électrices, Electeurs

En plus des positions politiques et du programme électoral du Centre National des Indépendants qui sont bien connus en France, je désire vous préciser les points sur lesquels personnellement je porterai immédiatement tous mes efforts à l'Assemblée Nationale :

- LA PAIX. Nous ne voulons pas que nos familles, nos enfants, nos concitoyens, périssent dans l'apocalypse. Une force de frappe nationale - votée par Monsieur le Député U.N.R - sortant, avec pour tous, des charges financières écrasantes, créera des risques insensés.

Tout en souhaitant un accord mondial pour le désarmement, nous ne pouvons concevoir que la défense commune de l'Europe, dans le cadre du Pacte Atlantique, non certes pour nous servir de cette force, car nous ne voulons attaquer personne, mais, dans l'intérêt même de la paix et de la coexistence pacifique, pour maintenir un équilibre des forces en présence.

- LA PAIX SOCIALE. Il est inadmissible que les salaires des travailleurs se dégradent périodiquement et systématiquement, que des grèves paralysent si fréquemment notre économie. Une remise en ordre des salaires s'impose - non par l'octroi de vagues primes ou du relèvement démagogique du SMIG à la veille des élections - mais elle doit s'accompagner d'une stricte surveillance des prix alimentaires dont les hausses, imputables à l'État et non aux commerçants, appauvrissent en premier les rentiers, les retraités, les vieillards et tous les travailleurs.

- LES IMPOTS ACCABLANTS. L'État - qui prétend avoir beaucoup d'argent - doit donc progressivement annuler de trop nombreuses taxes qui freinent l'expansion. (Et la vignette ? Et le fonds routier ? etc.). L'impôt suprême du District qui augmente dans des proportions effarantes les patentes et les cotes mobilières doit être supprimé, car le financement de l'organisation de la Région Parisienne incombe à l'État. Cet impôt, pour comble, est un cadeau de Monsieur le Député U.N.R - sortant - qui oublie ses promesses à l'égard des artisans, des commerçants, des industriels, et qui est ainsi responsable des hausses de prix de revient qui vont survenir dans nos cités.

- LES TRANSPORTS. Véritable honte de notre temps. Je ne puis accepter que les travailleurs, hommes et femmes, subissent de telles fatigues. Et les enfants qui se rendent à l'école !. Je lutterai jusqu'au succès pour que l'étalement des horaires de travail soit enfin organisé !

- RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL DES FEMMES. Il suffit de constater les visages tirés et fatigués pour voir qu'une telle situation ne peut continuer.

Je déposerai immédiatement un projet de loi pour obtenir la réduction de l'horaire du travail des femmes, d'abord à 42 heures par semaine, pour un même salaire.

En effet, les obligations familiales et ménagères, en plus de leur travail, les accablent et je suis persuadé que les hommes appuieront un tel projet, en attendant que nous puissions revenir pour tous, à la semaine de 40 heures.

Bien entendu, ces mesures seront parallèlement assorties d'une diminution des charges salariales si pesantes pour les entreprises.

- SAUVEGARDE DE LA PROPRIÉTÉ COMMERCIALE ET DE LA PROPRIÉTÉ INDIVIDUELLE. Je m'attacherai à défendre les biens acquis, en toute justice, et je m'opposerai à toutes les expropriations qui s'avèreraient non indispensables. Dans tous les autres cas, le dédommagement doit être intégral et couvrir humainement toutesles difficultés. Souvenez-v ousque votre Député U.N.R - sortant -, a voté le projet gouvernemental tendant à supprimer la propriété commerciale.

- APPUI AUX 4 COMMUNES DE NOTRE CANTON. Quelles que soient leurs tendances, je défendrai avec acharnement nos 4 communes pour l'obtention notamment des crédits scolaires nécessaires et de tous les autres crédits d'équipement - (notamment pour les logements en location).

Alors qu'un Député U.N.R - Inconditionnel accepte tout, vous aurez en moi un Député Républicain, libre, riche tout simplement d'une vie de lutte et de travail, apte à comprendre les difficultés de chacun : Travailleurs. Artisans, Commerçants, Industriels, Retraités, Rentiers. Anciens Combattants, Vieillards.

Vous élirez donc un Député d'un tout nouveau genre.

D'ores et déjà je m'attends à des perfidies politiques que vous déjouerez aisément. Quant à moi, soyez assurés que j'y ferai face.

En m'honorant de votre choix, c'est-à-dire de votre estime, vous m'aiderez à défendre autrui, quelles que soient ses opinions politiques ou confessionnelles, à servir notre canton et notre Pays.

Electrices, Electeurs, je vous fais confiance et je vous adresse, en disant " Vive la République " mon respectueux salut.

Christian BOURGUIGNON.

UNION RÉPUBLICAINE

Les dirigeants des formations politiques qui se sont unies pour la defense des institutions ont conscience que cette entente leur fait un devoir d'assurer, au-delà de l'événement, la permanence de l'institution républicaine et, en conséquence, de proposer au pays un programme commun d'action.

Ils proclament que la véritable garantie de la stabilité en régime démocratique réside dans l'adhésion de la majorité du pays à un programme publiquement formulé et débattu.

FAIRE PRÉVALOIR CE QUI UNIT SUR CE QUI DIVISE

Ils sont convaincus que tout ce qui rapproche les formations attachées à la liberté l'emporte sur ce qui les différencie. Ils entendent aujourd'hui faire prévaloir leur volonté commune de rénovation de la démocratie, de progrès économique, de justice sociale, de construction de l'Europe, de solidarité internationale au service de la paix.

Ils acceptent, d'un commun accord, pour les problèmes qui les séparent ou tous ceux qui pourraient surgir, de les résoudre par les voies démocratiques prévues par la Constitution.

TROIS POINTS FONDAMENTAUX

Ils affirment leur accord sur les points fondamentaux suivants :

RESPECT DE LA LÉGALITÉ RÉPUBLICAINE

1° — Dans le domaine des Institutions et des libertés :

application de la Constitution dans l'équilibre des pouvoirs et instauration du gouvernement de législature, respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la justice, établissement d'un régime d'information objectif par des garanties à la presse et par un statut démocratique de la radiodiffusion et de la télévision francaises.

2° — Dans le domaine économique et social :

expansion dans la stabilité grâce à un plan économique et social démocratiquement établi, orienté spécialement vers le logement, les constructions scolaires, le maintien du plein emploi, l'intégration des Français d'Algérie et l'amélioration du sort des vieux. Modernisation de l'agriculture et parité sociale du monde rural.
Expansion économique régionale et créations d'activités industrielles décentralisées. Réforme fondamentale de l'enseignement assurant aux jeunes l'égal accès aux études et, à la Nation, la pleine disposition de ses valeurs humaines.

FIDÉLITÉ A L'EUROPE ET A L'ALLIANCE ATLANTIQUE

3° — Dans le domaine diplomatique et militaire :

présence active de la France dans les organisations internationales. Reprise des efforts justifiée avec éclat par le succès du Marché commun pour construire l'Europe pour parvenir à son unité politique dans le renforcement d'institutions communautaires pour en faire la partenaire des États-Unis, dans l'alliance atlantique ainsi consolidée. Négociations en vue d'une défense intégrée et d'une force de frappe commune.
" Les signataires proposent ce programme aux femmes et aux hommes de notre pays comme une réponse aux incertitudes du présent, aux exigences de l'avenir, aux espérances de la jeunesse. "

Ont signé ce texte : le président du Groupe des Indépendants et Paysans : Bertrand MOTTE.

Le secrétaire général du Mouvement républicain populaire : Maurice-René SIMONNET.

Le président du Rassemblement démocratique et du Parti radical-socialiste : Maurice FAURE.

Le secrétaire général du Parti socialiste S.F.I.O. : M. Guy MOLLET.

DÉFENSE DES INTÉRÊTS CANTONAUX

Notre activité dans le Canton sera immédiatement consacrée tout particulièrement aux problèmes suivants :

- Construction et attribution de logements H.L.M.;
- Étalement des horaires et amélioration des conditions de transport;
- Électrification des lignes de Bastille et de l'Est, de Nogent-le-Perreux vers Gretz et Tournan - Suppression des passages à niveau;
- Création d'une gare au Plant de Champigny;
- Equipement scolaire : créations de nouvelles écoles primaires et maternelles, renforcement de l'enseignement secondaire et développement de l'Enseignement technique;
- Equipement sportif;
- Agrandissement de l'hôpital Sainte Camille;
- Sous l'égide de la Protection Civile, installation d'héliports et d'hélicoptères pour permettre une intervention rapide dans le cas de catastrophes et le transport rapide des grands malades et blessés;
- Développement des Télécommunications et des installations téléphoniques;
- Aménagement de la voierie nationale et départementale; Autoroute de l'Est;
- Protection contre les inondations;
- Défense contre les projets d'expropriation notamment au Plateau de Champigny;
- Reconstruction du Pont de Nogent;
- Installation d'un Port de plaisance à Nogent, mais installation également d'un Port industriel sur la Marne pour favoriser l'économie au canton;
- Mesures en faveur des vieillards - Défense des Anciens Combattants.
- Défense des Commerçants, Artisans, Industriels - Suppression de l'impôt du district - Remise en ordre et égalité fiscale.

Nous tiendrons compte des délibérations des Conseils Municipaux des 4 communes de notre Canton, en fonction desquelles nous interviendrons lorsque cela s'avèrera nécessaire auprès des Ministères et du Gouvernement.